DISTRICT DE FOOTBALL
DE HAUTE SAONE

COMMISSION ACTIONS DE TERRAIN

DETECTION U15 (joueurs nés 2004)

- Les joueurs dont les noms suivent **ont rendez-vous** au stade synthétique Michel ROY à Vesoul.
- Les Clubs sont responsables du déplacement Aller/Retour de leurs joueurs.
- Les joueurs devront être munis de leur équipement complet de footballeur, de leur carte nationale d'identité.
- **Programme :** exercice technique, jeux réduits, matchs.
- En cas de blessure ou de maladie, veuillez avertir le Secrétariat du District et expédier un certificat médical.

LUNDI 18 FEVRIER 2019 DE 14H00 A 17H00
A VESOUL, STADE MICHEL ROY (Terrain synthétique)

AMANCE/CORRE/POLAINCOURT : BAILLY Nolan.

ENT PORT/SAONE /FC LA LANTERNE / BREUREY : OLIVIER Romain.

FRANCHEVELLE : BAUDEVIN Brice.

FOUGEROLLES : HUGUENOT Florian – MARTIN Louis.

GR ESPERANCE LES 2 VELS : BAILLY Esteban – TEK Nejat.

GR FROTEY VESOUL : PAQUELET Léo.

GR PAYS RIOLAIS : GARNERET Jordan – THIEBAUT Romain.

GR DU SALON : GODARD Gabin – POTHIAT Gauthier.

HAUTE LIZAINE : FAIVRE Jimmy – FAOUZI Jalil – VILLANI Léo.

LURE JS : CHEVANNE Pierre – CARASSU Thomas.

MARNAY : LUBOLOKO Amael – RIVATON Emile.

NOIDANS LES VESOUL : ASTIER Nathan – OUDIN Merlin.

VESOUL FC : BABANA Said – BETTINGER Luka – BONTEMPS Evan – BRISCHOUX Louis – BRUCHON Thibaud – CLERC Nathan – COK Okan – DE GOUDRON Jordan – GUENIFFET Thibault – LAURY Jules – MAIRIF Hamza – MARTIN Hugo – MATRISCIANO Lucien – MENNEL Evan – PERROT Noah – QUERE Tom – RAGUIN Kévin – RUAUX Yann.

ENCADREMENT :

MM. BEGEL + éducateurs à désigner.

RAPPEL :

En cas d'absence non justifiée (certificat médical…), les clubs et les joueurs concernés s'exposeront aux pénalités selon le règlement en vigueur.

La Commission Actions de Terrain.